

Bulletin trimestriel de :

L'UNION TERRITORIALE DES RETRAITES CFDT DE SAONE ET LOIRE

7 rue de Moulins 71300 Montceau les Mines utr.cfdt.71@orange.fr

N° 25  
Décembre 2017

## Sommaire :

- Page 1 :** - Edito,  
- Hommage à Edmond Maire
- Pages 2 et 3 :** Rencontre députés  
Action CSG
- Pages 4 :** Vivre en EHPAD
- Page 5 à 8 :** Questionnaire logement  
à remplir
- Page 9 :** Congrès URI et URR  
nouvelle région BFC
- Page 10 :** Centre de santé 71  
Journée refus de la misère
- Page 11 :** Journée des 10000, 3 octobre  
« Le progrès en tête »
- Page 11 :** Infos

## Enquête nationale de l'UCR CFDT sur le logement des retraités

Tous les retraités sont appelés à participer à cette enquête.

Le questionnaire des pages 5 à 8 est à détacher et à renvoyer à l'UTR après l'avoir complété (voir adresse ci-dessus)

## Edito

### « Avertissement à l'humanité » publié par plus de 15000 scientifiques internationaux

*L'urgence écologique et climatique est telle que les scientifiques tirent la sonnette d'alarme dans la revue scientifique « Biosciences »*

*Si le réchauffement climatique est le phénomène le plus médiatisé, il n'est pas le seul à attirer l'attention des scientifiques ; ils pointent du doigt les éléments indispensables à la survie de l'humanité :*

*- la préservation des services rendus par la nature au travers des écosystèmes (forêts, habitats originels, espèces endémiques végétales et animales)*

*- réduire le gaspillage alimentaire et promouvoir une réorientation du régime alimentaire vers une nourriture d'origine essentiellement végétale.*

*- développer l'éducation et sensibiliser les enfants à la nature, favoriser l'accès à des services de planning familial pour réduire le taux de fécondité.*

*- concevoir et promouvoir de nouvelles technologies vertes et se tourner massivement vers les sources d'énergies vertes et réduire les énergies utilisant les combustibles fossiles.*

*- revoir notre économie afin de réduire les inégalités de richesse et faire en sorte que les dispositifs incitatifs prennent en compte le coût réel de nos schémas de consommation pour notre environnement.*

*- déterminer à long terme une taille de population humaine soutenable et scientifiquement défendable. Pour les signataires du manifeste, la croissance démographique continue pose le problème de la gestion des ressources disponibles ; il faut savoir qu'en 25 ans, la population mondiale a augmenté de 35%, soit 2 milliards d'habitants supplémentaires.*

*Cette problématique est nouvelle dans les avertissements environnementaux, surtout que la croissance démographique est importante dans les régions les plus sensibles aux modifications climatiques redoutées, et que les conséquences prévisibles sont l'explosion des flux migratoires environnementaux, les épidémies, les problèmes d'accès à l'eau et aux ressources.*

Jacques Fouel

(Source « Le Monde », 14 novembre 2017)

## « Je ne vois qu'un moteur au syndicalisme, la solidarité »

De nombreux militants de la CFDT Retraités ont été marqués par **Edmond Maire**. Il parlait à notre cerveau, il nous faisait réfléchir, il nous obligeait souvent à remettre en cause nos idées toutes faites. La liberté qui le caractérisait était aussi intellectuelle, et elle lui a souvent permis de comprendre avant les autres les évolutions sociales qui rendaient nécessaires des changements d'orientation de la CFDT.

Cet hommage est aussi le signe d'une histoire qui continue, d'une histoire vivante qui s'impose à nous, et non d'une page qui se tournerait.

Danièle Lamur. Anne-Marie Lavenir



## Bilan des rencontres avec les députés de Saône et Loire

*Nous avons sollicité les 5 députés de Saône et Loire pour un entretien, 4 d'entre eux ont donné suite à ce jour. Les sujets principaux abordés par les membres des délégations sont la hausse de la CSG pour les retraités, les actions face au vieillissement (EHPAD et aide à domicile), la suppression des emplois aidés...*

### Rencontre avec Cécile Untermaier (Nouvelle Gauche)

28 septembre 2017

Délégation : PM Grenier Boley – C. Marichy – A et MC Bouchut

- CSG : le groupe "Nouvelle Gauche" va demander sa suppression.
- EHPAD : des exemples précis de mauvais fonctionnement ont été portés à sa connaissance, elle partage notre constat. Pierre Marie a fait inscrire la question des EHPAD à l'ordre du jour du CDCA (Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie), la députée demande que les problèmes pouvant survenir au CDCA lui soient signalés pour permettre une question écrite au gouvernement.
- Emplois aidés : les membres de la délégation font part de nos réflexions.

Les députés de la "Nouvelle Gauche" font ce qu'ils peuvent en ne votant pas certaines lois et en déposant des amendements.

### Rencontre avec Josiane Corneloup (LR)

30 octobre 2017

Délégation : J Pasquier – D Bernigaud

- CGS : elle a voté contre, et pense que le conseil constitutionnel donnera un avis négatif. (Elle botte en touche).
- EHPAD : elle valorise la petite unité de vie de Saint Bonnet de Joux, mais nous souhaitons vérifier la situation qui nous a été décrite. Elle ne semble pas tenir compte des difficultés portées à sa connaissance.
- Emplois aidés : elle nous dit que les contrats aidés seront maintenus dans le socio médical !!!....
- Déserts médicaux : elle soutient le projet du département sur les médecins salariés en reconnaissant les difficultés de leur recrutement. Elle nous vante la solution de la télémédecine sans en avoir une connaissance précise.
- Hôpital de Paray le Monial : elle œuvre pour maintenir un hôpital de proximité, mais avec quelles activités et quels liens avec l'hôpital de Macon ?
- CDCA (Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) : nous faisons remarquer qu'après un début prometteur, on semble noter une lenteur dans sa mise en œuvre. Elle prend note et fera remonter notre remarque directement à Mr Accary.
- Tiers payant : pour elle le sujet n'est pas abandonné, mais repoussé en attendant de trouver une solution aux problèmes administratifs des médecins.
- Migrants : sa réponse est asile politique oui, asile économique non et le problème doit être traité aussi au niveau européen.

### Rencontre avec Benjamin Dirx « LREM »

23 octobre 2017

Délégation : M F Henssien – E Chalopin

- CSG : il soutient la politique du gouvernement et ne doute pas de la relance.
- EHPAD : il est d'accord sur le fait qu'il faut améliorer la situation, mais peu de réponses précises face à nos questions.
- Contrats aidés : nous dénonçons la violence de cette décision rapide, non concertée, mettant en difficulté les salariés concernés et les associations, il reconnaît une maladresse du gouvernement. La baisse de 5 € sur les APL lui semble également une belle erreur de communication. Il valorise l'apprentissage mais n'est pas très clair quand se pose la question des difficultés à trouver des maîtres d'apprentissages.
- Migrants : beaucoup de positions de principe, mais pas d'action précise programmée.

## Bilan des rencontres avec les députés de Saône et Loire (suite)

### Rencontre avec Raphaël Gauvain « LREM »

13 octobre 2017

Délégation : E. André -M. Beczkowski – P Chaumont – J Milleret

- CSG : il rappelle la position du gouvernement et laisse éventuellement une porte ouverte sur le montant du seuil.
- EHPAD : des exemples précis de mauvais fonctionnement ont été portés à sa connaissance. Il a semblé très surpris de notre maîtrise du sujet et des faits et a pris des notes.
- Contrats aidés : nous dénonçons la violence de cette décision rapide, non concertée, mettant en difficulté les salariés concernés et les associations. La réponse n'a pas été très claire.
- Coronarographie de l'hôpital de Chalon : nous exposons les difficultés et le conflit entre les hôpitaux de Dijon, Mâcon et Chalon. Il fait confiance à la médiation entre les 3 établissements.

Nous avons dépassé notre temps d'entretien sans avoir pu aborder les sujets en profondeur, il nous propose de venir le rencontrer à nouveau.

*Ces entretiens nous paraissent en général positifs, des questions ont été posées, nous n'avons pas pu aller en profondeur sur certains sujets, et pensons que des rencontres régulières sont nécessaires.*

### Hausse de la CSG

La CFDT retraités a engagé une action de signatures de cartes à destination du Président de la République.



L'UTR a participé activement à cette action par l'intermédiaire des ULR (Chalon, Montceau, Mâcon, Le Creusot, Gueugnon) et a également proposé la signature aux visiteurs du salon évolutive de Chalon. 400 cartes ont été signées, une délégation de l'UTR les remettra à la préfecture courant novembre.

Une délégation CFDT à laquelle participait Dominique Fabre (secrétaire générale de l'UCR) a rencontré récemment la ministre des Solidarités et de la Santé, nous avons demandé que le montant « plancher » de 1200 € soit relevé à environ 1600 €. Cela correspond au « montant proche » de la moyenne de pension totale en 2014.

*ULR Le Creusot, Chalon, Mâcon, Montceau*

**Hausse de la CSG**

**L'iniquité est en marche pour les retraités**

Monsieur le Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55, Rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris

**Cfdt:**  
**RETRAITÉS**  
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

La CSG demeure la contribution sociale la plus solidaire et la plus équitable pour financer la protection sociale. **Mais la CFDT Retraités s'oppose à l'inégalité de traitement entre actifs et retraités si les mécanismes de compensation de l'augmentation de la CSG demeurent tels que prévus à ce jour.** Elle est en profond désaccord avec des méthodes qui opposent les générations.

#### LA CFDT RETRAITÉS REVENDIQUE :

- ◆ La suppression de la cotisation maladie à hauteur de 1 % sur leurs retraites complémentaires ;
- ◆ Une diminution du reste à charge qui incombe aux personnes âgées en Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et à leurs familles, mais aussi au domicile, en améliorant l'APA ;
- ◆ La suppression de la taxe d'habitation pour tous ;
- ◆ Une égalité de traitement entre salariés et retraités pour ce qui concerne l'assurance maladie complémentaire qui est actuellement complètement à la charge des retraités et oblige beaucoup d'entre eux et d'entre elles à renoncer à des soins.

**OUI, j'ai pris connaissance des propositions de la CFDT Retraités, OUI, je les partage**

Nom, prénom :  
Commune :

Signature :

CFDT Retraités - 49 avenue Simon Bolivar - 75950 Paris Cedex 19

## Vivre en EHPAD : à quand la dignité pour tous ?

Suite à l'enquête menée par l'UTR 71 en 2015, nous avons tiré le signal d'alarme à propos des conditions de vie des résidents et des conditions de travail des personnels.

Deux ans plus tard, la situation s'est aggravée du fait de la plus grande dépendance des résidents et du manque d'encadrement. Cela se traduit par un moindre temps consacré à chaque personne dépendante et davantage d'absences des personnels, liées à la fatigue, au « burn out ». Les familles multiplient les interventions sans vraie efficacité auprès de la direction de l'établissement. Ce dernier se retranche derrière le secret médical. Liaisons et informations sont difficiles à obtenir. Ainsi, les proches qui veulent suivre l'état de santé, les besoins d'un résident sont tenus à l'écart, l'établissement craignant des problèmes avec la famille. Si celle-ci signale un incident, la réaction est longue à venir, cela peut prendre une à deux semaines. Le médecin traitant renouvelle régulièrement les ordonnances mais sans en changer un iota, parfois sans voir le patient, tout en facturant la consultation. En cas d'urgence, le personnel ne peut administrer que du doliprane. Le weekend, pas de médecin de service, c'est l'hôpital jusqu'au lundi, un bouleversement pour la personne fragile.

La vie des résidents est rythmée par : lever – toilette – prise des médicaments – repas – coucher. Ces différents actes de leur vie nécessitent d'être assistés et le personnel n'y suffit pas. Malgré la composition diététique des repas, d'aucuns souffrent de dénutrition, ne pouvant manger seuls ou mangeant

trop lentement. La consigne nationale, moins de 10h entre le repas du soir et le petit-déjeuner n'est pas toujours respectée. Peu ou pas de collation la nuit pour les diabétiques. Des prises de médicaments trop rapprochées eu égard aux heures de repas.

Le personnel est débordé et ne peut s'attarder auprès des résidents. On espace les douches, on va trop vite pour le coucher, on met des protections même à ceux qui ne sont pas incontinents. Tout cela accélère la dépendance.



Le maintien à domicile, bien que préféré par beaucoup, n'est pas toujours facile. Les 30 heures mensuelles allouées par les services sociaux s'avèrent insuffisantes quand la dépendance s'aggrave. Il faut donc compenser par des emplois supplémentaires et cela a un coût. La coordination entre les services de soins et d'aide ne tient pas forcément compte de la personne. Ainsi, on intervient à 8h pour le ménage et à 11h pour la toilette. Le rôle des aidants, famille

ou amis, est primordial mais épuisant. Certes, la loi ASV « droit au repos » prévoit pour celui-ci un financement de 500€ par an au maximum. Cela correspond au prix d'une semaine en hébergement temporaire.

Vous tous qui êtes confrontés à ces difficultés, vous pouvez prendre contact auprès de l'UTR qui, par ses interventions auprès des parlementaires vise à obtenir l'amélioration de la vie des personnes âgées en situation de dépendance, des conditions de travail des personnels, de la situation des aidants.

*Danièle Carré et Marie-Françoise Henssien*

**N.B. Quelques chiffres : en Saône-et-Loire, on dénombre 83 Ehpad pour 7500 lits  
(données du JSL 9 octobre 2017)**

### Questionnaire Logement des Retraités

L'UCR lance une grande enquête sur le logement des retraités. Vous trouverez son contenu dans les pages suivantes du journal. Nous vous demandons de remplir cette enquête et de la renvoyer à l'UTR CFDT 71 7 rue de Moulins 71300 Montceau les Mines avant le 15 janvier 2018. Nous saisisons les données sur le site national dédié à cet effet.

Vous pouvez faire remplir ce document à des retraités non adhérents, des exemplaires seront à votre disposition dans toutes les ULR (union locale de retraités, contact en dernière page du journal) ou à l'UTR.

Cette enquête permettra de mieux cerner les problèmes de logement des retraités pour pouvoir élaborer des revendications auprès des acteurs et des institutions dans lesquelles la CFDT est représentée.

**Plus nous aurons de réponses, plus nous serons crédibles, alors, quelle que soit votre situation, n'hésitez pas, remplissez ce document.**

Anne Marie Lavenir

## Questionnaire Logement des retraités 2017

Cochez la case correspondant à votre situation

### 1 - VOTRE FOYER

1.1 Quel est votre âge ?   ans

1.2 Quel est l'âge de votre conjoint.e ?   ans

1.3 Vous êtes :

- Un homme  
 Une femme

1.4 Avez-vous une ou des personne(s) à charge ?

- Oui  
 Non

1.4.1 Si oui, combien ?

1.4.2 Personne(s) proche(s) :

1.5 Présence d'un aidant au foyer :

- Oui  
 Non

### 2 – VOTRE RESIDENCE PRINCIPALE

#### 2.1. Situation

2.1.1 Département

2.1.2 Quelle est la taille de votre ville ou agglomération ?

- Plus de 100 000 habitants  
 Entre 20 000 habitants et 100 000 habitants  
 Entre 2 000 habitants et 20 000 habitants  
 Moins de 2 000 habitants

#### 2.2. Proximité

2.2.1 Proximité (à pied)

	Moins de 20 minutes	Plus de 20 minutes
Transports collectifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commerce(s) d'alimentation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pharmacie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Médecin ou pôle médical	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Service infirmier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Poste ou agence postale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2.2.2. En transports collectifs :

	Entre 5 et 20 minutes	Plus de 20 minutes
Spécialiste(s) ou praticien(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hôpital ou clinique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Loisirs et culture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### 3 – VOTRE LOGEMENT

3.1 Vous vivez dans :

- Un appartement
- Une maison

3.2.1 Il s'agit :

- D'une propriété
- D'une copropriété
- D'une location privée
- D'une location sociale
- D'un logement en foyer
- Dans la famille
- Autre

3.2.2 Vous y êtes depuis :   ans

3.2.3 Quand votre logement a-t-il été construit ?

- Moins de 5 ans
- Entre 5 et 10 ans
- Entre 10 et 20 ans
- Entre 20 et 30 ans
- Entre 30 et 40 ans
- Plus de 40 ans
- Je ne sais pas

3.3 Il s'agit d'un :

- Studio
- 2 pièces
- 3 pièces
- 4 pièces
- 5 pièces
- Plus de 5 pièces

3.4 Sa surface habitable est de :

- Moins de 9 m<sup>2</sup>
- Entre 9 et 20 m<sup>2</sup>
- Entre 20 et 30 m<sup>2</sup>
- Entre 30 et 50 m<sup>2</sup>
- Entre 50 et 70 m<sup>2</sup>
- Plus de 70 m<sup>2</sup>

3.5 Son mode de chauffage est :

- Collectif
- Collectif avec comptage individuel
- Individuel

3.5.1 Type de chauffage : (plusieurs réponses possibles)

- Fioul
- Gaz
- Electrique
- Bois
- Autres

3.5.2 Quel est le classement énergétique de votre logement ?

- A
- B
- C
- D
- E
- F
- G
- Je ne sais pas

### 4 - VOS DÉPENSES DE LOGEMENT

4.1.1 Mensualité d'emprunt ou le loyer + les charges locatives ou de copropriété \_\_\_\_\_ €  
Aides au logement (APL, ALP, ALS ou autre) \_\_\_\_\_ €

4.1.2 Dépenses annuelles d'énergie : chauffage, éclairage... \_\_\_\_\_ €

4.1.3 Impôts locaux  
Taxe habitation \_\_\_\_\_ €  
Taxe foncière \_\_\_\_\_ €

#### 4.2 Les revenus du foyer :

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Jusqu'à 1000€   | <input type="checkbox"/> De 1501 à 2000€ | <input type="checkbox"/> De 3001 à 4499€ |
| <input type="checkbox"/> De 1001 à 1250€ | <input type="checkbox"/> De 2001 à 2500€ | <input type="checkbox"/> Plus de 4500€   |
| <input type="checkbox"/> De 1251 à 1500€ | <input type="checkbox"/> De 2501 à 3000€ |  |

### 5 - VIEILLIR A DOMICILE

#### 5.1 Accessibilité et adaptation

##### 5.1.1. A l'extérieur comment jugez-vous l'accès à votre logement ?

- Aisé                                       Peu aisé                                       Difficile

##### 5.1.2. Précisez la cause : (plusieurs réponses possibles)

- Escalier d'accès sans rampe  
 Absence d'ascenseur  
 Autre

Autre (précisez) :

#### 5.2 A l'intérieur, compte-tenu de vos capacités physiques, jugez-vous votre logement :

- Satisfaisant                                       Peu satisfaisant                                       Insatisfaisant

##### 5.2.2.2 Quelles sont pour vous les adaptations à envisager ? (plusieurs réponses possibles)

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Porte          | <input type="checkbox"/> Douche             |
| <input type="checkbox"/> Monte-escalier | <input type="checkbox"/> WC                 |
| <input type="checkbox"/> Ascenseur      | <input type="checkbox"/> Volets automatisés |

##### 5.2.2.3 Quelles sont pour vous les économies d'énergie à envisager ? (plusieurs réponses possibles)

- |                                    |                                  |
|------------------------------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Chaudière | <input type="checkbox"/> Solaire |
| <input type="checkbox"/> Isolation | <input type="checkbox"/> Bois    |

#### 5.3 Avez-vous un projet d'aménagement de votre logement :

- Oui  
 Non

#### 5.4. Si oui, savez-vous où vous adresser ?

- Oui  
 Non

#### 5.5. A quel organisme pensez-vous vous adresser ? (plusieurs réponses possibles)

- Soliha (Solidaire pour l'habitat)  
 ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat)  
 ADIL (Association département information logement)  
 CLIC (Comité local information communication)

## 6 - ENVISAGEZ VOUS DE CHANGER DE LOGEMENT

6.1.1. Si oui, pourquoi ? (plusieurs réponses possibles)

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Problèmes d'accessibilité       | <input type="checkbox"/> Trop grand    |
| <input type="checkbox"/> Coût (loyer, charges)           | <input type="checkbox"/> Trop petit    |
| <input type="checkbox"/> Coût d'énergie                  | <input type="checkbox"/> Isolement     |
| <input type="checkbox"/> Coût de l'adaptation nécessaire | <input type="checkbox"/> Environnement |

6.2 Vous changeriez pour quel autre type de logement ? (plusieurs réponses possibles)

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Appartement               | <input type="checkbox"/> Résidence seule            |
| <input type="checkbox"/> Maison individuelle       | <input type="checkbox"/> Résidence partagée         |
| <input type="checkbox"/> Logement en foyer         | <input type="checkbox"/> Logement partagé           |
| <input type="checkbox"/> MARPA                     | <input type="checkbox"/> Habitat intergénérationnel |
| <input type="checkbox"/> Résidence services        | <input type="checkbox"/> Hébergement en famille     |
| <input type="checkbox"/> Résidence personnes âgées | <input type="checkbox"/> EHPAD                      |
| <input type="checkbox"/> Accueil familial agréé    |   |

6.3. Envisageriez-vous de louer à un jeune étudiant ou apprenti une pièce ou une partie de votre logement ?

- Oui  
 Non

Vos remarques :

Souhaitez-vous recevoir les résultats de cette enquête :

- Oui  
 Non

Sous quelle forme ?

- Par le journal des retraités adhérents CFDT – FIL BLEU  
 Par mail  
 Au cours d'une rencontre

Merci de laisser votre adresse mail :

Au cours d'une rencontre, veuillez laisser vos coordonnées :

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire.



## Congrès de fusion des URI → Congrès de dissolution des UD

Une délégation de l'UTR a pris part au congrès de fusion des URI (Union Régionale Interprofessionnelle) de Bourgogne Franche Comté, au mois de juin à Dole.

Suite au découpage des territoires de la nouvelle région, il faut maintenant dissoudre l'UD (Union Départementale) qui devient l'UTI (Union Territoriale Interprofessionnelle) de Saône et Loire.

Le congrès de dissolution se tiendra à Chalon le 4 décembre prochain, et nous y participerons.

## Congrès de constitution de l'URR Bourgogne-Franche-Comté

### Il est venu le temps des noces...

Besançon, 17 octobre. Le voici le jour de la fusion de nos deux URR rendue indispensable suite à la création de la grande région Bourgogne-Franche Comté. Après deux ans de rencontres, d'échanges, de discussions parfois vives est venu le temps du congrès et des votes. 70 militants des deux URR sont rassemblés salle de la Malcombe.

Plusieurs temps dans cette journée. D'abord les congrès séparés de chacune des URR: on solde le bilan et les comptes de quatre années d'activité. Puis commence le congrès commun. Bourguignons et francs-comtois se rassemblent alors pour adopter l'ordre du jour, valider le règlement intérieur du congrès et voter ensemble la déclaration commune de fusion. Les nouveaux statuts de l'URR sont débattus. Un amendement a été déposé par l'UTR du Doubs portant sur la taille et la composition du bureau. Le congrès rejette l'amendement et opte ainsi pour le texte de départ, choisissant le réalisme pour cette période nouvelle. Les statuts sont adoptés à 78,8 % des voix.

Fonctionnement : un congrès tous les 4 ans, un bureau composé de 16 membres élus par le congrès (8 du collège des structures, 8 du collège des UTR), une commission exécutive de 3 à 5 membres pour la gestion courante, un conseil composé de délégations des UTR contrôle le Bureau entre les



Nous répondons favorablement aux invitations des syndicats à participer à leur congrès ou assemblée générale, ainsi au mois de juin étions nous au congrès du syndicat Santé Sociaux 71, et le 15 décembre, nous serons au congrès d'INTERCO 71. Nous avons ainsi l'occasion de présenter l'UTR et de parler de notre fonctionnement et de nos travaux, ça nous permet également d'engager des liens avec les futurs retraités.

*Danièle Lamur*



congrès. Des commissions de travail peuvent être créées.

L'après-midi est consacré au débat sur l'orientation. Texte court qui décline les mots-clés des quatre années à venir : gouvernance, intergénérationnel, solidarité, proximité et ouvre cinq chantiers de compétence régionale : la santé, la formation syndicale, les transports et la mobilité, l'international et la transition énergétique. Deux amendements déposés par l'UTR 89 tentent à restreindre l'implication de l'URR dans l'interpro. Ils sont rejetés.

La résolution générale est adoptée à plus de 91 % des voix.

Le bureau est élu à l'unanimité. Il comporte 13 membres. 2 UTR (Yonne et Territoire de Belfort) n'ont pas été en mesure de présenter un candidat. Elles pourront le faire en cours de mandature.

Le bureau se réunit alors pour élire la CE : secrétaire général : Georges Schnell (Doubs), secrétaire adjoint : Gérard Giraud (Côte d'Or), secrétaire administratif : Pierre Chaumont (Saône et Loire), trésorier : Michel Trossat, trésorier adjoint (Jura) : Jean Pierre Bouhelier (Côte d'Or), membre : Robert Hugo (Doubs).

Voilà. Tout est en place. Y a plus qu'à.....

Première réunion du bureau le 9 janvier à Besançon.

*Pierre Chaumont*

## **Création du Centre de Santé Départemental L'UTR CFDT 71 approuve ...**

Face au défi majeur que constitue la baisse continue du nombre de médecins généralistes sur l'ensemble du département de Saône et Loire et la perspective, dans les 5 années à venir, de nombreux départs à la retraite qui ne seront pas remplacés, le Conseil Départemental a annoncé la création d'un centre de santé sur le département.

L'activité du centre de santé départemental sera limitée dans un premier temps à la seule pratique de la médecine générale.

Le conseil départemental recrutera 30 médecins salariés, ainsi que du personnel administratif.

Les médecins seront répartis par pôles et antennes sur le département.

Les pôles territoriaux ont vocation à être implantés sur une commune considérée comme pôle de services d'un bassin de vie. Ils regrouperont une équipe pluridisciplinaire composée de plusieurs médecins généralistes et de personnel administratif. Les médecins qui y exercent, assurent des consultations de médecine générale selon une large amplitude d'horaires, permettant ainsi d'apporter une réponse à la demande de soins des patients.

L'antenne a vocation à être déployée sur des communes très déficitaires en offre de soins en vue de proposer des consultations en médecine générale au plus proche du

lieu de vie des patients. Elles sont destinées à tous les usagers et notamment à ceux qui n'ont pas la possibilité de se rendre dans un pôle territorial. Les antennes permettront d'accueillir un médecin généraliste, sur des horaires qui pourront être de moindre importance, afin d'assurer une permanence médicale. L'antenne pourra être redéployée à tout moment sur un autre lieu déficitaire, dès lors que l'offre de soins sera améliorée sur le territoire concerné (installation d'un médecin généraliste libéral, mise en place d'une maison de santé pluridisciplinaire...).

L'UTR CFDT 71 approuve cette démarche. Elle avait d'ailleurs alerté le Président du conseil départemental, lors de sa dernière rencontre, sur les conséquences des déserts médicaux notamment pour le maintien à domicile des personnes âgées.

L'UTR CFDT 71 a pris toute sa place dans le comité de pilotage au niveau du département, pour que cette démarche aboutisse.

Toutefois, nous sommes conscients à l'UTR CFDT 71 que le recrutement de 30 médecins salariés sera, sans doute, une mission difficile à mener... Affaire à suivre et à faire aboutir...

*Daniel Bernigaud*

## **30<sup>ème</sup> journée du refus de la misère 17 octobre**

Comme chaque année, la CFDT a participé à cette journée. Le thème de cette année : « Pour un monde qui ne laisse personne de côté ». L'ULR de Chalon est membre du collectif local qui la prépare. Dans l'après-midi, exposition, témoignages, lectures, chants sur la place de l'Obélisque. Fabrice Gindre, secrétaire de l'Union Départementale était sur les lieux. En fin d'après-midi, une marche a traversé la ville jusqu'à la mairie. Le texte suivant a été lu par Elisabeth André au nom de la CFDT, rappelant que l'action syndicale dans la société et l'entreprise lutte elle aussi contre la création de situations engendrant la pauvreté.

### **Texte CFDT**

L'objectif de la CFDT, organisation syndicale de salariés est de bâtir une économie de la qualité dans la justice sociale, et l'attention portée aux plus fragiles, parce qu'éloignés de l'emploi et des dispositifs de solidarité.

La source principale de la marginalisation c'est le chômage et plus particulièrement le chômage des seniors et des jeunes.

La lutte contre le chômage de masse et sa conséquence,

la pauvreté, doit rester une priorité. Cela suppose des mesures d'envergure :

- une profonde réforme fiscale basée sur la justice et la solidarité et non sur les privilèges
- la réorientation de l'activité vers un développement soutenable pour les personnes et l'environnement, la création de vrais emplois de qualité
- la reconnaissance du travail, quelle que soit la forme sous laquelle il s'exerce, et l'écoute de ses acteurs dans l'entreprise
- une attention particulière portée à la jeunesse, première victime du chômage et du déclassement social. C'est dès la petite enfance, dans l'éducation puis la formation jusqu'à l'insertion professionnelle durable que les conditions de l'égalité réelle doivent être construites.

La CFDT est convaincue que la situation actuelle n'est pas une fatalité et qu'il est possible de bâtir, tous ensemble, une société autrement, plus juste, plus humaine et plus fraternelle, qui ne laisse personne de côté.

*Pierre Chaumont*

## Le progrès en tête

Mardi 3 octobre, au petit matin, 2 bus prennent la route vers Paris. Ils emportent 80 militants de Saône et Loire vers le grand rassemblement « Le progrès en tête » organisé par la Confédération pour fêter la place de première organisation dans le privé.

Las ! Les embouteillages sur l'autoroute feront que nous arriverons Porte de la Villette avec deux heures de retard et que nous ne pourrons participer aux différents débats et rencontres du matin. Après le repas pris sur place, nous rejoignons la grande halle du Paris Even Center : une immense scène centrale, des écrans géants et plus de 10 000 militants rassemblés. 10 000 dans une même salle, ça fait du monde !

« Ce résultat vient de loin » a insisté la secrétaire nationale Marylise Léon en introduisant un film rappelant les acquis obtenus depuis la création de la section syndicale d'entreprise en 1968. Tout l'après-midi des équipes syndicales vont témoigner de cette utilité du syndicalisme : accord de compétitivité avec 300 embauches à la clé chez Toyota, remboursement des trajets des salariés chez Disneyland, le sauvetage d'une PME rurale, accord de génération à la MAIF. Mais aussi de la diversité et de la nouveauté des pratiques syndicales, comme ces chauffeurs de bus conduisant en jupe parce qu'on leur refusait le bermuda pendant la canicule ! Les équipes des trois fonctions publiques ont dit l'intérêt du syndicalisme de proximité.

Ils ont appelé aussi tous les militants CFDT à se mobiliser pour gagner les élections professionnelles de 2018 et faire de la CFDT la première organisation tout court, dans le privé ET dans le public.

Dans son discours final Laurent Berger a rappelé la force du nombre et la nécessité de donner aux travailleurs l'envie d'adhérer à la CFDT. Cap sur le développement !

La stratégie syndicale face aux ordonnances a bien sûr été abordée. Pas de désaccord avec les autres organisations sur leurs aspects négatifs. « Ce texte est l'œuvre d'un gouvernement qui se méfie des syndicats, qui joue les salariés contre les syndicats. A nous de lui montrer qu'il se trompe ». Mais divergence sur la stratégie : « Aller manifester sans perspective ce n'est pas ce que les salariés nous demandent. Pas question d'emmener nos militants dans le mur ! La combativité, ce n'est pas mettre des militants dans la rue, c'est être auprès des salariés qui ont besoin de nous au quotidien ! » « On ne va quand même pas reprendre les méthodes syndicales de ceux à qui on a pris la place de première organisation syndicale. »

***Une journée impeccablement organisée, harassante, surtout pour « les vieux », un peu décoiffante pour « les vieux », mais un sacré coup de jeune pour tous.***

*Pierre Chaumont*

## Les retraités de l'UTR 71 en visite à Arc et Senans

Le 28 juin la commission loisirs de l'UTR71 organisait une sortie à la Saline Royale d'Arc-et-Senans.

Ce site magnifique commandé par Louis XV et construit sous Louis XVI est l'œuvre de Claude-Nicolas Ledoux. Il s'agit d'une usine destinée à transformer du sel acheminé par saumoduc depuis Salins.

Ledoux est un homme de son siècle bercé par les principes des Lumières. La Saline Royale est donc édifiée selon la philosophie des Lumières : l'harmonie des lieux doit favoriser une élévation de l'âme et créer un climat propice au travail et au bonheur collectif.

Ainsi les sauniers vivent sur place, en autarcie presque complète, notamment grâce à des potagers aménagés derrière leurs logements. Leurs activités personnelles et professionnelles sont réparties dans un plan en demi-cercle, avec au centre du système la maison du maître. Cette dernière est également appelée « oculus » à cause de l'œil de bœuf qui orne son sommet, et depuis lequel l'ensemble de l'exploitation est visible, conférant au maître une capacité de surveillance constante.

L'activité de la Saline Royale a cessé en 1895. Après de nombreuses et diverses utilisations de lieux, sans compter les dégradations, le site a été classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO en 1982.

Nos retraités ont pu déambuler dans les jardins aménagés sur le thème de l'exposition ponctuelle : « Le monde d'Hergé ». Chaque bâtiment reconstruit à l'identique abrite des expositions diverses comme les maquettes des projets de Ledoux, une rétrospective de la fabrication du sel, les réalisations d'une aquarelliste.... De quoi bien occuper cette journée interrompue par le déjeuner dans une auberge de campagne au bord de la Loue.

*Chantal Desserprit*



### **La commission loisirs communique :**

*Un échange avec l'ULR de Besançon se fera les 2 et 3 juin 2018 en Saône et Loire.*

*Si cet échange vous intéresse, communiquez-nous vos possibilités de couchage pour la nuit du 2 juin.*

*Adresses postale et internet : voir page 1*



### Trésorerie

Pour faciliter le travail des trésoriers, nous vous invitons à faire prélever votre cotisation (4 prélèvements par an : 25 janvier, 25 avril, 25 juillet, 25 octobre).

Pour tout renseignement, consulter

Josseline PASQUIER :

Bat C Résidence du lycée  
71160 DIGOIN

Tél. : 03 85 53 07 22

Courriel : [jpasquier49@gmail.com](mailto:jpasquier49@gmail.com)

### Mutuelles

Les adhérents retraités CFDT peuvent bénéficier d'une mutuelle à tarif préférentiel, il s'agit de la MGEN FILIA (ex MOCEN). L'UCR a négocié un contrat collectif à adhésion facultative qui permet d'augmenter la protection avec quatre options.

**NOUVEAU** : la mutuelle MGEN Filia vous permet d'accéder au réseau d'opticiens agréés OPTISTYA.

**Pour tout renseignement sur les tarifs et les prestations, contacter :**

**Jacques FOUEL, 9 Allée des Verdières 71210 MONTCHANIN,**  
**tél : 03 85 78 49 36, courriel : [jacques.fouel@gmail.com](mailto:jacques.fouel@gmail.com)**

Les dossiers sont disponibles à l'UTR.

### Contacts secrétaires ULR

**Chalon** : *Josette Milleret*  
03 85 46 02 97  
[ulr.cfdt.71@gmail.com](mailto:ulr.cfdt.71@gmail.com)

**Cluny** : *Jean Auboef*  
03 85 59 26 12

**Le Creusot** : *René-Noël Bretin*  
03 85 78 44 21

**Gueugnon** : *Daniel Bernigaud*  
07 82 29 81 81

**Mâcon** : *Marie-Françoise Henssien*  
03 85 40 55 44

**Montceau les Mines** : *Pierre Gillot*  
06 50 65 22 56

**Tournus** : *Michel Juveneton*  
03 85 32 18 84

Toutes les Unions Locales de Retraités (ULR) sont domiciliées dans les Unions Locales CFDT.

### Pierre Casez



Pierre Casez nous a quittés à la mi-octobre. Il a fait toute sa carrière de professeur de dessin à Chalon. Dès son arrivée, il s'est syndiqué au SGEN-CFDT. Pierre a eu très vite des responsabilités syndicales au SGEN, au bureau départemental, puis régional. L'importance qu'il accordait à l'engagement local et

interprofessionnel a fait que rapidement il a participé à la vie de l'Union Locale de Chalon, puis à celle de l'Union Départementale en étant élu de nombreuses années au bureau.

Tous ceux qui ont milité avec Pierre se souviennent de l'humanité, de l'originalité du militant, de son caractère parfois bougon, de ses crayonnages permanents sur des carnets pendant la réunion comme s'il était ailleurs, mais ses interventions montraient qu'il avait parfaitement suivi. Parfois décalées, elles ouvraient toujours une perspective nouvelle. Merci Pierre pour ces 60 ans de fidélité aux valeurs de la CFDT.

### Date à retenir dès maintenant

**L'Assemblée Générale de l'UTR 71 aura lieu le jeudi 26 avril 2018 à Mâcon**

**VOUS AVEZ LA PAROLE : COMMUNIQUEZ VOS QUESTIONS, VOS SUGGESTIONS :**

- par téléphone : 09 77 51 64 28

- par courrier : adresse indiquée page 1

- Par internet : [utr.cfdt.71@orange.fr](mailto:utr.cfdt.71@orange.fr)